

Après 1214, le fils de Thibaut rend à Ermesinde, sa belle-mère, les châtelainies de Marville et d'Arrancy; il a cédé au duc de Lorraine dont l'intervention couronnée de succès met fin à un temps d'après discussions et de querelles violentes autour de ces deux importantes positions territoriales et stratégiques.

La puissance de la maison de Limbourg-Luxembourg fut accrue considérablement en 1221, lorsque Waleran par voie de succession devint duc de Limbourg.

L'époux d'Ermesinde, encouragé sans doute par notre comtesse, tenta de rentrer en possession du Namurois. Sur deux diplômes impériaux de 1220, il est appelé déjà « marquis de Namur ». Dans la lutte qu'il mène pour se rendre maître du marquisat, il trouve des alliés plutôt étranges dans Marguerite de Flandre et Bouchard d'Avesnes, un couple qui vit en liaison coupable à Houffalize; tandis que son ennemi redoutable est Engelbert 1^{er} de Berg, archevêque de Cologne, qui défend la vieille politique colonaise de l'équilibre des forces politiques dans le Lothier, menacée par la puissance grandissante et les ambitions de Waleran. Celui-ci doit capituler devant Engelbert devenu « régent de l'Empire », et consentir en 1223 au second traité de Dinant, qui confirme le premier traité de 1199.

En 1224, Waleran resté fidèle à Frédéric II prend la croix avec l'empereur. Il part en Terre sainte pour la troisième fois. En route, ou immédiatement après son retour d'Orient, (il était arrivé au pied des Alpes, à l'entrée de la plaine du Po), il trouva la mort, vers la fin de juillet 1226, et fut enterré à Rolduc.

Ermesinde, âgée de quarante ans, était veuve pour la seconde fois.

Seule, sans appui masculin, elle retombe dans l'état où elle se trouvait avant 1200, ou en 1214, après la mort de Thibaut, avant d'épouser Waleran. Les femmes, suivant l'ancienne coutume germanique encore en vigueur durant le premier tiers du 13^{me} siècle, restaient mineures toute leur vie. Il semble toutefois qu'elles aient pu hériter d'un fief. Mais dans les fiefs d'Empire tels que le Luxembourg, la succession féminine était exclue. D'autre part, une femme ne pouvait guère exercer les fonctions de chef militaire, qui incombaient pourtant à nos comtes. C'est pourquoi il fallait à Ermesinde, d'urgence, un nouveau « tuteur » masculin, avec lequel elle devait partager son titre et exercer ses fonctions de comtesse. Ainsi Thibaut (à partir de 1200), de même que plus tard Waleran, avait été le comte, elle la comtesse; dans un acte de 1231, elle avait à juste titre pu parler de sa domination réelle effective, du début de son règne, du moment « ex quo nos cepimus dominari ». Elle avait été de droit et de fait comtesse. Mais à la mort de Waleran, de nouveau, elle perdait tout pouvoir.

Alors elle reçoit un « mambour », selon la coutume et le droit de l'époque, qui intervient pour empêcher une carence de gouvernement. Ce mambour aurait pu être le fils d'Ermesinde, Henri le Blondel; mais celui-ci était trop jeune pour prendre en main effectivement les